

---

## INVITATION À SE QUALIFIER

### AVIS IMPORTANT

#### PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Il s'agit de la première phase (phase 1) d'un processus en deux phases : la première évaluera les qualifications de tous les fournisseurs intéressés; la deuxième (phase 2) invitera les fournisseurs qualifiés à présenter une soumission financière pour le projet en fonction des spécifications et des dessins. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat à la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de présélection ne sera utilisée pour aucun autre appel d'offres.

#### COMPTE RENDU

Si un fournisseur souhaite avoir un compte rendu, il doit communiquer avec la personne désignée comme l'autorité contractante à la page 1 dans les 15 jours ouvrables suivant l'envoi de l'avis du résultat de l'évaluation de sa soumission. La confidentialité des renseignements relatifs à d'autres soumissions sera protégée. Le compte rendu peut être fourni par écrit ou par téléphone.

#### LISTE DES FOURNISSEURS QUALIFIÉS

Les soumissionnaires ayant répondu à la phase 1 seront avisés que leur réponse était recevable. On leur enverra ensuite la documentation de la phase 2, et ils pourront décider de poursuivre ou non leur participation en présentant une soumission à la phase 2.

---

## INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS

### 1. PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Les fournisseurs qui répondent à ce processus de sélection doivent présenter leur soumission en deux phases. La qualification à la première phase ne couvre que les compétences et l'expérience du fournisseur. À la suite de l'évaluation de toutes les propositions, les fournisseurs seront informés du résultat de l'évaluation de leur soumission et de l'état d'avancement de l'appel d'offres pour la phase 2. Les fournisseurs de la phase 2 recevront un appel d'offres pour l'évaluation financière relative aux spécifications et aux dessins.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

### 2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toutes les demandes de renseignements doivent être envoyées à l'autorité contractante :

Nom : Desta Kissack

Téléphone : 204-583-8127

Courriel : [desta.kissack@agr.gc.ca](mailto:desta.kissack@agr.gc.ca)

Les demandes de renseignements doivent être faites par écrit et doivent être reçues au moins sept (7) jours ouvrables avant la date de clôture afin de laisser suffisamment de temps pour répondre.

### 3. PRÉSENTATION DES QUALIFICATIONS

Les qualifications ne doivent être envoyées qu'à l'Unité de réception des soumissions d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) précisée ci-dessous à la date et à l'heure indiquées à la page 1.

1. La soumission électronique pour la phase 1 doit être reçue au plus tard à la date et à l'heure indiquées de clôture de l'appel d'offres de la phase 1. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est fournie dans le corps du courriel de la soumission électronique de la phase 1 :
  - a. le numéro de la demande de soumissions;
  - b. le nom de l'autorité contractante;
  - c. le nom du soumissionnaire et ses coordonnées (nom de la personne-ressource, adresse courriel, numéro de téléphone);
  - d. l'adresse de retour du soumissionnaire;
  - e. la date et l'heure de clôture de la première phase de la demande de soumissions.
2. Le formulaire de qualifications pour la phase 1, et tout autre document connexe requis, doivent être en format PDF. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est comprise dans le titre et dans le corps du formulaire de qualifications en format PDF de la phase 1 :
  - a. QUALIFICATIONS POUR LA PHASE 1
  - b. Numéro de la demande de soumissions
  - c. Nom du soumissionnaire
3. Les soumissions envoyées en format papier ou transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.
4. Présentation électronique des soumissions par le service Connexion de la Société canadienne des postes (SCP)
  - a. Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises à l'aide du service Connexion offert par la Société canadienne des postes.

---

L'unique adresse courriel acceptable pour transmettre les soumissions à l'aide du service Connexion de la SCP en réponse aux demandes de soumissions lancées par Agriculture et Agroalimentaire Canada est : [aafc.procbidreceiving-receptiondesoumissionaprov.aac@agr.gc.ca](mailto:aafc.procbidreceiving-receptiondesoumissionaprov.aac@agr.gc.ca)

Remarque : Les soumissions envoyées directement à cette adresse courriel ne seront pas acceptées. Cette adresse courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion de la SCP, comme il est indiqué au point « c » de la présente demande de soumissions, ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message du service Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion.

- b. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit utiliser une des deux options suivantes :
  - i. envoyer directement sa soumission uniquement à l'Unité de réception des soumissions précisée d'AAC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes;
  - ii. envoyer dès que possible, et en dans tous les cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de s'assurer d'obtenir une réponse), un courriel qui comprend le numéro de la demande de soumissions à l'Unité de réception des soumissions précisée d'AAC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion de la SCP reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- c. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion de la SCP à l'Unité de réception des soumissions d'AAC spécifié dans la demande de soumissions, un agent de l'Unité de réception des soumissions d'AAC lancera alors la conversation Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP enverra une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder au message dans la conversation et à prendre les mesures nécessaires. Le soumissionnaire pourra transmettre sa soumission en réponse à la notification à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- d. Si le soumissionnaire utilise sa licence pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion de la SCP ouverte durant au moins trente jours ouvrables suivant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- e. Le numéro de la demande de soumissions devrait être indiqué dans le champ Message du service Connexion de la SCP, dans toutes les transmissions électroniques.
- f. Veuillez noter que l'utilisation du service Connexion de la SCP exige une adresse postale canadienne. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse de l'Unité de réception des soumissions d'AAC indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- g. Pour les transmissions par le service Connexion de la SCP, le Canada ne pourra pas être tenu responsable d'un retard ou d'une panne touchant la transmission ou la réception des soumissions. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
  - i. réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète;
  - ii. disponibilité ou condition du service Connexion de la SCP;
  - iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
  - iv. retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
  - v. défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission;
  - vi. illisibilité de la soumission;
  - vii. sécurité des données contenues dans la soumission;
  - viii. incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion de la SCP.
- h. L'Unité de réception des soumissions d'AAC enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été amorcée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions d'AAC. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de soumission et ne confirmera pas si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- i. Les soumissionnaires doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel de l'Unité de réception des soumissions d'AAC lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion de la SCP ou communiquent avec l'Unité de réception des soumissions d'AAC et ne doivent pas se fier à l'exactitude d'un copié-collé de l'adresse courriel dans le système Connexion de la SCP.

- 
- j. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire.
  - k. D'autres dispositions peuvent être prises pour la réception des soumissions en communiquant avec l'autorité contractante indiquée à la page 1 de la demande de soumissions au plus tard un (1) jour ouvrable avant la clôture de la soumission.

#### 4. VISITE SUR PLACE

Une visite sur place obligatoire sera prévue au cours de la phase 2 pour les soumissionnaires qui se sont qualifiés à la phase 1

**DESCRIPTION DU PROJET**

Agriculture et Agroalimentaire Canada possède et exploite un centre de recherche à Agassiz, en C.-B., où l'on trouve différents bâtiments destinés à soutenir les objectifs de recherche. Un de ces bâtiments, le bâtiment 20 - hangar du charpentier, a besoin d'un remplacement de toiture complet. Les plans de conception ont été préparés pour le remplacement de la toiture et les travaux comprennent :

- le retrait de la toiture métallique existante, de la sous-finition, des gouttières, des solins et des coupoles;
- le remplacement de toutes les parties endommagées ou manquantes du support de couverture;
- l'installation d'une nouvelle sous-finition, d'une toiture métallique à emboîtement, de solins, de gouttières et de descentes.
- Emplacement des travaux : Centre de recherche et de développement d'Agassiz, 6947, route no 7, Agassiz, C.-B.
- Principale date d'achèvement visée : Tous les travaux doivent être terminés d'ici le 1er décembre 2024.
- Les travaux de toiture ne doivent nuire ni aux activités des autres bâtiments ni à la circulation.

**CONDITIONS DE QUALIFICATION**

Lors de la clôture de la phase 1, le fournisseur doit :

- a) respecter les exigences obligatoires;
- b) fournir la documentation nécessaire pour appuyer la conformité.

Si le fournisseur ne fournit pas les documents requis au cours de la phase 1, il sera disqualifié, sa candidature ne sera plus prise en compte et la soumission sera jugée non recevable.

**CRITÈRES DE QUALIFICATION DE BASE**

La présentation d'une demande de qualification doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable pour la phase 1.

N°	Exigences obligatoires	RESPECTÉE (Oui/Non) et page du document de référence
O1	L'entrepreneur doit fournir comme référence deux (2) projets d'installation d'une toiture métallique réalisés par son équipe au cours des cinq dernières années. L'entrepreneur est prié d'utiliser le tableau ci-dessous pour sa réponse (reproduisez au besoin pour chaque projet).	

<b>PROJET 1 :</b>			
<b>Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :</b>		<b>Date de fin du projet (JJ-MM-AAAA) :</b>	
<b>Lieu du projet :</b>			
<b>Titre du projet :</b>			
Ce projet a-t-il été achevé au cours des cinq dernières années?		<b>Oui</b>	<b>ou</b> <b>Non</b>
Ce projet était-il un projet de construction-démolition?		<b>Oui</b>	<b>ou</b> <b>Non</b>
<b>Fournissez le nom, le courriel et le numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification ou la vérification des renseignements présentés.</b>			
<b>Nom :</b>			
<b>Courriel :</b>			
<b>N° de téléphone :</b>			
<b>Décrivez brièvement le projet (c.-à-d. le coût, la portée, l'envergure, les caractéristiques distinctives, etc.).</b>			

<b>PROJET 2 :</b>			
<b>Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :</b>		<b>Date de fin du projet (JJ-MM-AAAA) :</b>	
<b>Lieu du projet :</b>			
<b>Titre du projet :</b>			
Ce projet a-t-il été achevé au cours des cinq dernières années?		<b>Oui</b>	<b>ou Non</b>
Ce projet était-il un projet de construction-démolition?		<b>Oui</b>	<b>ou Non</b>
<b>Fournissez le nom, le courriel et le numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification ou la vérification des renseignements présentés.</b>			
<b>Nom :</b>			
<b>Courriel :</b>			
<b>N° de téléphone :</b>			
<b>Décrivez brièvement le projet (c.-à-d. le coût, la portée, l'envergure, les caractéristiques distinctives, etc.).</b>			

**FORMULAIRE DE QUALIFICATION  
DE LA PHASE 1**

<b>Dénomination sociale du soumissionnaire :</b> (Dans le cas d'une coentreprise ou d'une société en nom collectif, inclure la dénomination sociale de tous les membres ou partenaires.)	
<b>Nom commercial du soumissionnaire (le cas échéant) :</b> (Dans le cas d'une coentreprise ou d'un partenariat, inclure le nom commercial de tous les membres ou partenaires.)	
<b>Adresse du soumissionnaire :</b> (Dans le cas d'une coentreprise ou d'une société en nom collectif, inclure l'adresse de tous les membres ou partenaires.)	
<b>Nom de la personne-ressource :</b> (Dans le cas d'une coentreprise ou d'une société en nom collectif, inclure seulement la personne-ressource du membre ou du partenaire principal.)	
<b>Numéro de téléphone de la personne-ressource</b>	
<b>Adresse courriel de la personne-ressource</b>	
<b>Le soumissionnaire a besoin de la documentation, des spécifications et des dessins de la phase 2, ainsi que du contrat qui en résulte dans la langue suivante :</b> (Le soumissionnaire ne doit sélectionner qu'une seule langue, soit français ou anglais.)	Anglais <input type="checkbox"/> <b>OU</b> Français <input type="checkbox"/>